

Trait d'Union

N°467 / mai-juin 2019

www.ville-sees.fr



Le magazine bimestriel de votre ville



10 km
de SEES

www.10kmdesees.com

Samedi 11 mai

**Animation musicale
avec le groupe
"Agence Tout Zik"**

**Restauration
sur place**

DOSSIER

Finances publiques :
le budget prévisionnel voté !

Vivre à Sées

Halte à la gare de Sées :
un lieu atypique et convivial

21
juin

Fête de la MUSIQUE

18h30 > Cour Mazeline

ÉCOLE DE MUSIQUE / ALLIANCE MUSICALE
AZURYTE
YOANN LAUNAY ET SES AMIS
ANIMATIONS DJ

RESTAURATION
BUVETTE
SUR PLACE

50  d'histoire
ans
et l'avenir devant nous

Lycée Agricole
SÉES
25 Mai 2019

Un peu d'histoire...

C'est en 1969 que le lycée agricole de Sées voit le jour. A l'époque, les formations étaient principalement centrées sur les productions agricoles. Au fil du temps, les élèves ont pu se former dans le domaine de l'environnement, des services ainsi que du cheval notamment grâce à la mise en place d'un CFA (Centre de Formation d'Apprentis) en 1974 qui propose alors la formule de l'apprentissage. Un centre équestre, support des formations équines, est créé dans

les années 80. L'ancien foyer de progrès s'est transformé en 1970 en CFPPA (Centre de Formation Professionnel et de Promotion pour Adultes) et permet chaque année de nombreuses qualifications et reconversions professionnelles. Doté d'un site multiservices, il est régulièrement fréquenté par les Sagiens. Le LPA d'Alençon (Lycée Professionnel Agricole) ancienne école ménagère a fusionné avec l'établissement en 2007.

En 50 ans, les différents sites ont accueilli plusieurs dizaines de milliers d'élèves. Ils se sont agrandis et modernisés. Le Lycée Agricole Public de l'Orne est aujourd'hui un établissement dynamique, riche de projets et très impliqué dans son territoire.

RENDEZ-VOUS À TOUS LE SAMEDI 25 MAI...

Un évènement festif et convivial qui retracera ces cinq décennies d'histoire et les grandes évolutions de l'établissement. De nombreuses animations sur l'ensemble des sites (Lycée, CFA, CFPPA, Ferme du lycée, Centre équestre) seront ouvertes à tout public à partir de 14h : expositions, parcours découverte, concours présentateurs de génisses, démonstration équestre, vente de produits fermiers et d'autres encore...

Ce sera également l'occasion de redécouvrir l'établissement pour les anciens élèves ou personnels qui sont par ailleurs conviés à 20h à un repas et une soirée dansante (18 € par personne sur inscription). Pour plus d'informations, consultez le nouveau site internet www.lap61.fr ou à nous retrouver sur les réseaux sociaux (@lap Sees).

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Sommaire...

p. 2 > 5

Actualités

Retour sur...

Sées sportif
Les expositions
La nuit de la lecture
Les cérémonies des voeux
Le concours des illuminations de Noël

p. 6 > 9

Dossier

Santé : Centre Hospitalier de proximité, comment répondre aux besoins des patients ?
Finances publiques : le budget prévisionnel voté !

p. 10 > 13

Vivre à Sées

Métiers de bouche : vos commerçants vous proposent...
Le collectif « Solidarité Migrants Sées »
Zoom sur les élections européennes
Inscriptions au concours des maisons fleuries
Un été bien rempli au centre de loisirs !
Infos pratiques
Etat-civil

p. 14

Vie municipale

Tribunes des élus

p. 15

Agenda



Edito

Avril marque indéniablement la vie municipale par un acte fort pour notre collectivité, le vote du budget. Celui-ci a été adopté le 3 Avril dernier, par 16 voix pour et 6 abstentions. Un budget présenté, comme la loi nous y oblige, en parfait équilibre de recettes et de dépenses, pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Vous trouverez le dossier complet en pages centrales du magazine, car il est bon que chacun puisse connaître et savoir ce qui est fait de son impôt.

Le mois de Mai qui arrive verra se profiler un certain nombre d'événements. Le plus important pour La France et pour l'avenir de l'Europe, est indéniablement, le 26 mai prochain l'élection des députés français au parlement européen.

Hasard du calendrier, le 30 mai, nous recevrons nos amis de Tönisvorst, notre ville jumelle allemande, avec qui nous célébrerons le 40^{ème} anniversaire de notre jumelage. 40 ans d'amitié, 40 ans de fidélité. C'est cela aussi l'Europe, celle des peuples qui

Budget, Europe, élections, Jumelage, et Fêtes.

a permis de connaître la paix entre nos nations, et que les plus jeunes générations doivent perpétuer.

Anniversaire du mois de mai également, celui du Lycée Agricole de Sées qui fêtera son demi-siècle d'existence. Véritable vitrine de l'enseignement agricole, il contribue à faire connaître et reconnaître la ville de Sées sur notre territoire national.

Les 10 kms de Sées, reportés au 11 mai et la fête des Plantes, associée au marché du terroir et de l'artisanat dans le parc du palais d'Argentré, le week-end des 25 et 26 mai, seront l'occasion d'applaudir les sportifs et de déambuler dans les allées du parc. Au mois de Mai, comme le dit le dicton, « fais ce qu'il te plaît ».

Apogée de ce mois de Mai qui se profile en Juin, où le 21, la fête de la Musique dans la cour de l'Ancien collège, adoucira les mœurs, suivant l'adage.

Un programme que vous retrouverez dans le magazine, et qui annonce déjà le début de la saison d'été, que nous voulons pour vous, la plus agréable possible.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

Mairie de Sées
Place du Général de Gaulle
61500 SÉES
Tél. : 02 33 81 79 70
E-mail : mairie@sees.fr
Site internet : www.ville-sees.fr



Trait d'Union mai-juin 2019
Magazine bimestriel de la Ville de Sées
Directeur de la publication : J-Y Houssemaine
Rédacteurs : M. Dehayes, M. Chollet, N. Gripon,
CH de Sées, F. Loubet-Duprat, Lycée agricole de Sées
PAO : M. Dehayes
Photos : Ecole de musique, D. Commenchal, M. Dehayes,
A-M. De Jaegher, Centre de loisirs, Hélène Deschamps
Imprimerie : Bémo Graphic - Alençon

RETOUR SUR...



CONCERT DE L' ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE L' ALLIANCE MUSICALE LE 16 MARS

C'est devant un public enthousiaste que l'école de musique et l'Alliance Musicale ont donné leur traditionnel concert de printemps le 16 mars.

La première partie a mis en valeur la qualité du travail des élèves avec leurs professeurs et les auditeurs ont ensuite pu apprécier la belle sonorité de l'Alliance Musicale dans tout un programme qui a mêlé récits et musiques.



LE TEMPS D'ATTENDRE... À L'IMAGE DE NOS DIFFÉRENCES

Installation sonore et vidéo mettant en scène les lycéens du LPA d'Alençon et les résidents du Foyer de Vie ANAIS de La Chapelle-près-Sées. Cette rencontre entre les deux publics s'est déroulée entre septembre et décembre 2018, à partir des propositions artistiques de Nathalie Bailleau qui privilégie le sensible comme source d'apprentissage et de création. A cet endroit, la danse invite chacun à accueillir soi et l'autre, avec toute la richesse de nos différences. avec le soutien de la Région, de la DRAC et de la ville de Sées. Scénographie : Nathalie Bailleau et Pascal Monneau



EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

Lou Vandaële, photographe amatrice et passionnée de nature, est venue exposer son travail et partager sa pratique de la photographie naturaliste dans le cadre du festival Ciné-Environnement.

Etudiante en deuxième année de BTS Gestion et Protection de la Nature au lycée agricole de Sées, sa formation nourrit sa démarche artistique, ce qui lui permet de sensibiliser le spectateur à la fragilité de la nature et de la biodiversité. "La photographie est un moyen fort pour faire passer un message. Lorsque l'on apprécie la beauté d'un sujet, on est d'avantage enclin à le respecter et à le protéger".

du 19 au 23 mars 2019
Hall de l'Hôtel de Ville



EXPOSITION DE PEINTURES

Artiste peintre, scénariste, réalisatrice, Shora Falâh Vahdati a exposé ses toiles pendant tout le mois d'avril. "L'art n'est pas qu'une question d'esthétique il demeure un moyen de communication, d'expression ; il n'a ni frontière ni religion." souligne Valérie Loritte, maire adjointe à la culture, lors du vernissage, en présence de Joaquim Pueyo, député.

Le spectateur était alors invité à voir un monde, parfois sombre, à travers la symbolique du papillon, présente dans de nombreuses peintures. L'artiste met en valeur ce parallèle entre la fragilité et l'éphémérité de l'animal avec celle de l'Homme. Elle revendique également avec subtilité et poésie les conditions des femmes en Iran, dénonce la politique de censure et les problématiques culturelles.

du 27 mars au 27 avril 2019
Hall de l'Hôtel de Ville



CONFÉRENCE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Près de cinquante personnes sont venues écouter la restitution des fouilles réalisées en 2014 et 2015 par l'Inrap, samedi 30 mars à l'Auditorium.

CARNAVAL

4 avril



Près de 450 enfants des établissements scolaires avec le Drakkarnaval du groupe N'Ding. de confettis et d'un goûter offert par la

de la ville ont défilé dans les rues en musique Petits et grands ont pu profiter des batailles ville dans les jardins d'Argentré.



SANTÉ



Centre Hospitalier de proximité, comment répondre aux besoins des patients ?

Le Centre Hospitalier de Sées est le premier employeur de la ville avec ses 220 agents. L'établissement est doté d'une équipe de soins pluridisciplinaire dont la complémentarité et l'engagement permanent permettent de proposer une offre de soins de qualité basée sur le respect et la bienveillance.

L'établissement comprend 259 lits autorisés répartis en 2 secteurs :

➤ le secteur sanitaire comprenant 25 lits de médecine dont 5 lits de soins palliatifs et 20 lits de SSR. Le service de médecine assure des soins de courte durée à des patients venant de leur domicile ou d'un autre établissement.

Le service de soins de suite et de réadaptation accueille des patients après une hospitalisation en court séjour, assure le prolongement des soins et les traitements médicaux qui peuvent être complétés par des soins de rééducation.

➤ le secteur médico-social comprenant 204 lits répartis sur 3 pavillons auxquels il faut ajouter 10 places d'accueil de jour.

La maison aux Papillons

C'est ainsi qu'est rebaptisée l'Unité dédiée aux résidents atteints de

troubles cognitifs. L'environnement propose des espaces de déambulation visant à promouvoir le bien-être des usagers en leur permettant de faire des choix et prendre des risques jusqu'à la fin de leur vie.

Des médecins intervenants

Le Centre Hospitalier de Sées, hôpital de proximité, s'est résolument engagé dans son rôle d'interface entre la ville et l'hôpital. Le double exercice des médecins libéraux dans et hors de la structure allié à la médecine salariée est une réelle plus-value. Les liens tissés avec la médecine de ville sont solides et anciens et se traduisent par une réelle implication des médecins libéraux dans la vie, le fonctionnement de l'institution et dans le dynamisme de son offre de soins.

Service d'imagerie médicale

L'établissement est doté d'une salle

de radiologie conventionnelle où l'on peut réaliser différents radiographies ostéo-articulaires ou pulmonaires. Ce service est ouvert à tous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sur rendez-vous.

Les consultations avancées

Des consultations avancées en endocrinologie, diabétologie, cardiologie, ORL et chirurgie viscérale sont proposées grâce à la participation des médecins spécialistes du Centre Hospitalier d'Alençon, ainsi que des consultations psychiatriques en lien avec le Centre Psychothérapique de l'Orne. Les horaires de consultations sont disponibles sur le site Internet de l'établissement.

79 Rue de la République
61500 SÉES
Tel : 02 33 31 52 00
hopital@ch-sees.fr
www.ch-sees.fr

**Le Centre Hospitalier
de Sées**

propose un

ACCUEIL DE JOUR

« La Pommière »

**destiné aux personnes
ayant des troubles de la
mémoire et/ou
nécessitant une
stimulation cognitive.**

SOUTENONS NOS PARENTS



ACCOMPAGNONS LES AIDANTS

Trois objectifs & Une seule équipe

- Stimuler la mémoire
- Maintenir le lien social
- Soutenir les familles et les aidants

- Médecin - Aide Médico Psychologique
- Assistante sociale - Psychomotricienne
- Cadre de santé - Psychologue
- Educateur Activités Physiques Adaptées

Nos activités :

Ateliers mémoire, ateliers expression, activités manuelles et sensorielles (atelier cuisine, chants et musiques, gym douce, ...), sorties extérieures, activités de la vie quotidienne, temps d'échanges avec les aidants.



**Accueil en semaine
de 9h30 à 16h30**
(en journée ou demi-journée)

**Plus de renseignements
au 02 33 31 52 47
accueildejour@ch-sees.fr**

**Participation
aux frais
de transport**

FINANCES PUBLIQUES

Le budget prévisionnel voté !

Voté au Conseil municipal du 3 avril 2019, le budget est un acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes annuelles de la collectivité.

Il est constitué de 2 sections :

La section de fonctionnement qui comprend :

- > les charges de personnel,
- > les dépenses liées aux différents services : administratif, culturel (école de musique et Médiathèque), technique, espaces verts...
- > les services sociaux (CCAS et mission locale),
- > les subventions aux associations,
- > les intérêts des emprunts et les indemnités des élus.

La section d'investissement qui retrace :

> les principaux travaux votés par le Conseil municipal (les gymnases, l'ancien collège, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite),

> les frais d'études et de maîtrise d'œuvre relatifs à ces travaux,

> le remboursement en capital des emprunts,

> les grosses réparations,

> les différentes acquisitions de matériel (mobilier, véhicules, ordinateurs...)

Pour chaque section, il y a un volet « dépenses » et un volet « recettes ».

Pour la section de fonctionnement les recettes sont principalement compo-

sées des différentes taxes payées par les habitants ainsi que les dotations de l'Etat.

Pour la section d'investissement les recettes proviennent des subventions octroyées par l'Etat, la Région et le Département, des emprunts et des fonds propres de la ville.

Il existe également des budgets annexes retraçant les écritures du camping et des différents lotissements.

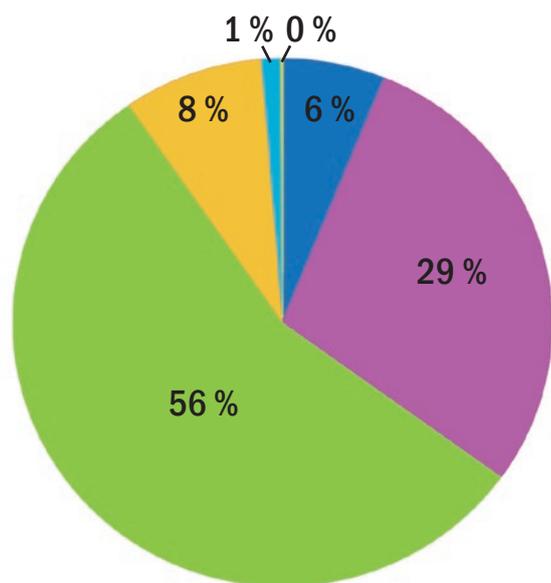
Le budget est voté au plus tard le 15 avril de l'année considérée et est précédé de l'approbation du Compte Administratif (CA) de l'année écoulée et du Débat d'Orientation Budgétaire qui fixe les principales lignes du budget à venir.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE 2018

Section de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement

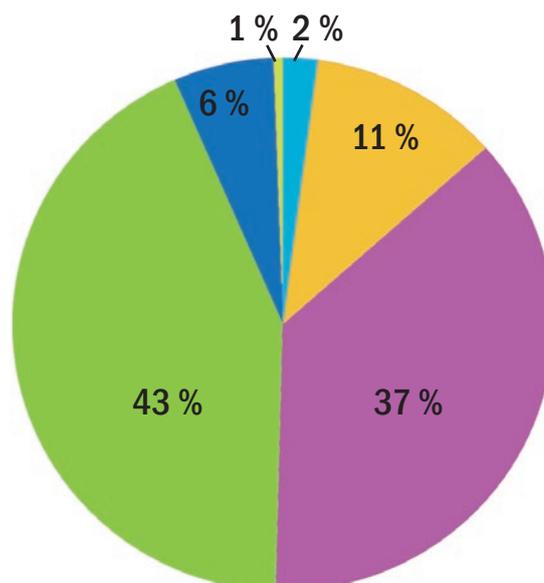
Dépenses : 3 641 051,57 €
(2017 : 3 642 774,93 €)



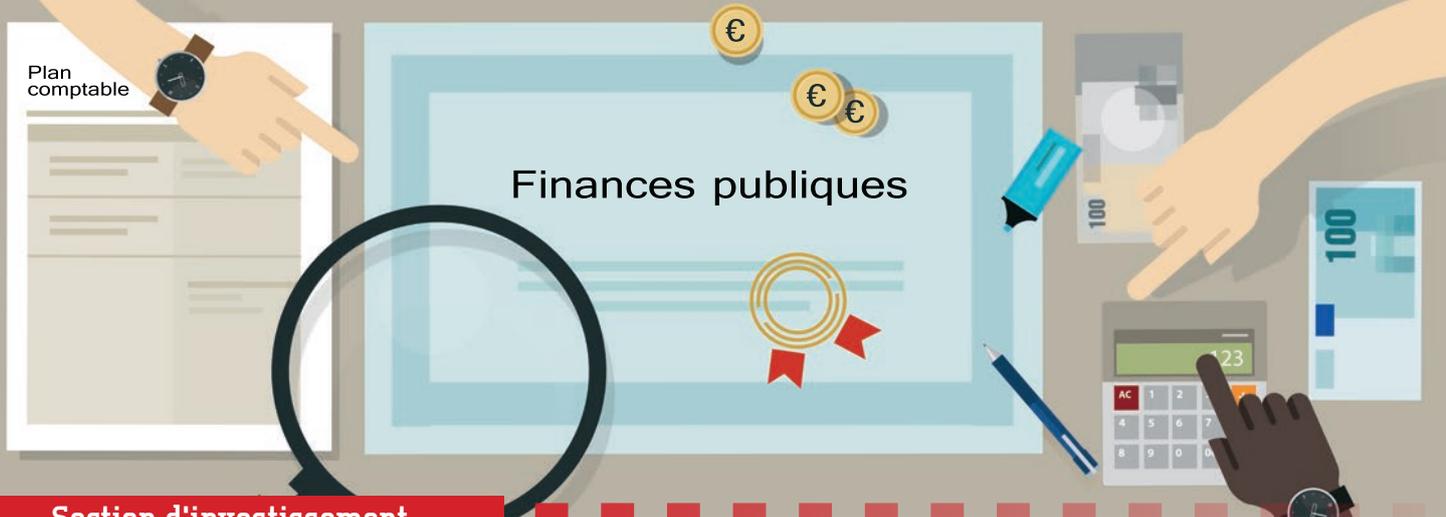
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Charges à caractère général
- Charges financières
- Autres charges de gestion
- Charges exceptionnelles

Répartition des recettes de fonctionnement

Recettes : 4 061 879,62 €
(2017 : 4 752 109,55 €)



- Dotations et subventions
- Autres produits gestion
- Impôts et taxes
- Atténuation de charges
- Ventes prestations services
- Produits financiers
- Produits exceptionnels



Section d'investissement

au 31/12/2018 (hors restes à réaliser)

> dépenses : 803 794,40 €

(2017 : 2 817 582,13 €)

> recettes : 2 624 620,79 €

(2017 : 2 097 912,98 €)

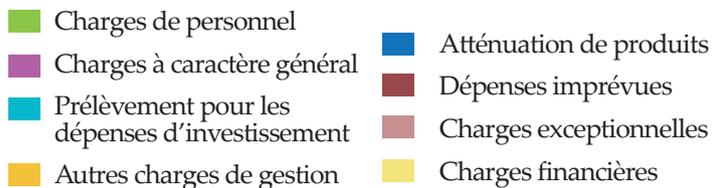
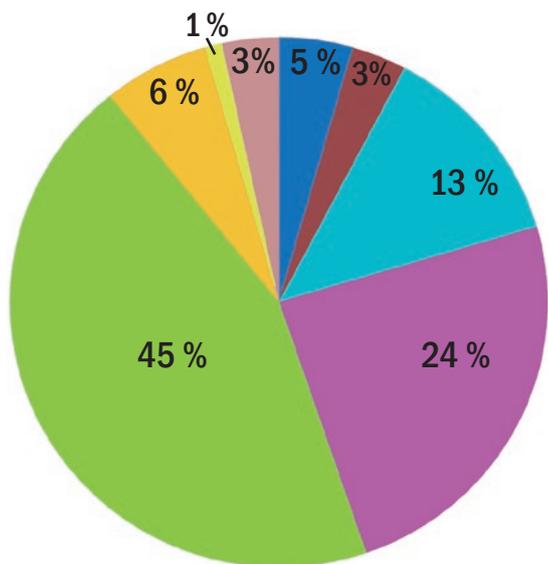
En 2018, la section d'investissement laisse apparaître un excédent de 1 820 826,39 € dû à l'importance des restes à réaliser (chantiers en cours). Le montant de ces restes à réaliser est de 2 321 606 €.

LE BUDGET PREVISIONNEL DE LA VILLE 2019

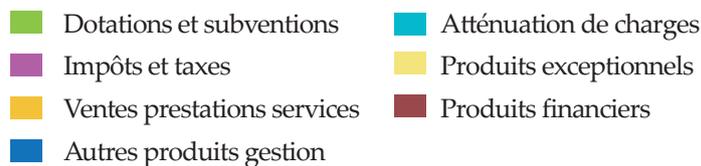
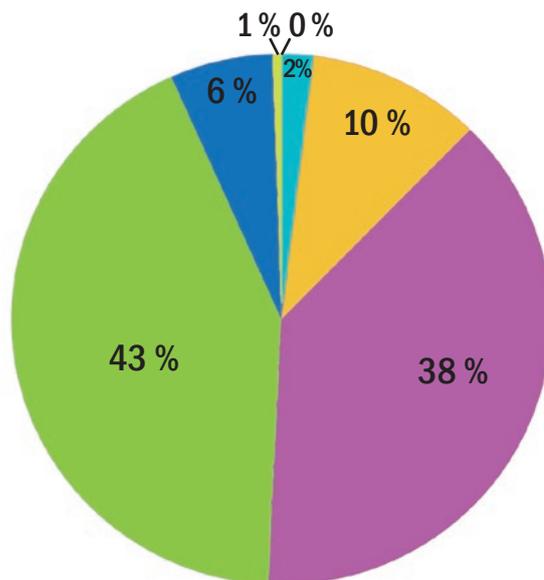
Section de fonctionnement

Le budget 2019 de la ville a été voté le 3 avril dernier. Il présente une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 903 839 € répartis comme suit :

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement



Section d'investissement

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 957 233 € et dont les principales dépenses concernent :

- > La poursuite de la réhabilitation des gymnases,
- > Les travaux de l'ancien collège.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat de 2014 à 2018, la collectivité est parvenue à réaliser des investissements en maintenant les taux

d'imposition au niveau de ceux de 2018 et s'est engagée à les maintenir en 2019.

Rappel des taux de 2018 et taux votés pour 2019 :

- > Taxe d'habitation : 10,56 %
- > Taxe foncière bâti : 12,36 %
- > Taxe foncière non bâti : 24,27 %

Vivre à Sées



La Tentation

11, place du Général de Gaulle
Tél. : 02 33 28 20 99
tous les jours de 7h à 19h30
sauf le mardi

La Quinzaine
de l'éclair
du 1^{er} au 15 juin
5 + 1 (5 achetés, le
6^{ème} offert !)



Au fournil de Sées

21, rue de la République
Tél. : 02 33 27 84 20
du mardi au samedi 6h30 à 20h
le dimanche de 6h30 à 13h30

de nombreuses
promotions chaque
jour
4 pâtisseries au choix
achetées la 5^{ème}
offerte !
fabrication
artisanale



Maison Perraux

44, rue du Général Leclerc
Tél. : 02 33 82 02 42
tous les jours de 6h30 à 20h
sauf le jeudi

Fête du pain
du 12 au 19 mai :
de nombreux lots à
gagner (un voyage
aux Baléares, un
séjour à Disney-
land,...). Multipliez
vos chances à
chaque passage !



Arnaud Potier

31, rue de la République
Tél. : 02 33 29 27 39
tous les jours sauf le lundi

Fabrication
artisanale : chocolat
et de nombreuses
pâtisseries maison,
pains spéciaux,
baguette à
l'ancienne,...

Métiers de BOUCHE



*vos commerçants
vous
proposent...*



Stéphane et Claire Livson

19, rue de la République
Tél. : 02 33 27 81 19
du mardi au samedi : 7h-12h45 / 14h-
19h15 / dimanche : 8h-13h

Médailles reçues pour les tripes à la
mode de Caen, le boudin noir et le pâté
de foie. Viande de bœuf de race limou-
sine et volailles des Landes élevées en
liberté.



Isabelle et Jocelyn Borderieux

34, place des Halles
Tél. : 02 33 27 80 40
du mardi au samedi : 6h30-19h30
le dimanche : 7h-12h30

Toutes les viandes proviennent
d'éleveurs locaux (principalement
Normands, sinon Mayennais ou
Sarthois).



Halte à la gare de Sées

Un lieu convivial et atypique

Après quelques années de travaux, la gare de Sées a de nouveau ouvert ses portes au public. Traditionnellement, lieu de passage et de rencontres, les propriétaires ont aménagé et conservé l'espace central pour en faire un salon de thé dans une atmosphère originale.

Friandises, sandwicherie, boissons en tout genre (sans alcool) en vente, parmi divers jeux de société et livres à disposition, voyageurs en transit, étudiants, visiteurs, sages, apprécieront le cadre agréable de "Chez Frantz".

Les clients peuvent également dénicher de bonnes affaires du côté de la friperie.

Les idées ne manquent pas ! Les propriétaires souhaitent à terme diversifier leurs activités pour en faire un lieu culturel et d'échange. L'ancien guichet pourrait être transformé en scène pour y accueillir des spectacles intimistes. Des expositions pourraient également voir le jour.

Entreprises, associations, cette salle sera accessible en location pour des séminaires.

Avec plus de 30 arrêts par jour, la gare conservera sa vocation première : un lieu de rendez-vous, ouvert à tous !



INFOS PRATIQUES

Lundi : 10h-14h / 16h-20h

Mardi : 10h-14h / 16h-20h

Mercredi : 15h-20h

Jeudi : 10h-14h / 16h-20h

Vendredi : 10h-14h / 16h-20h

Samedi : 15h-20h

Dimanche : 15h-20h

Boulevard Pichon - 61500 Sées

Tél. : 02 33 15 52 65 / 06 28 34 13 17

Le collectif « Solidarité Migrants Sées »

La ville de Sées accueille, depuis fin 2016, des demandeurs d'asile de diverses nationalités (syriens, érythréens, tchétchènes, guinéens, soudanais, afghans...)

Souvent de passage quelques mois, ils se succèdent... Actuellement une trentaine d'entre eux, résident rue Charles Forget et dans le quartier de la Mare aux Chiens. Hébergés dans des logements gérés par différentes associations (Coallia, France Terre d'Asile, Solhia,...), qui gèrent avec eux non seulement leur hébergement, leur quo-

tidien, mais aussi toutes les démarches administratives. Familles avec enfants (scolarisés à l'école Louis Forton et au Collège NJ Conté), jeunes adultes isolés, tous ont eu un parcours chaotique et douloureux, avec exil, deuils, errance. Aussi tentent-ils de retrouver à Sées, un espoir en l'avenir !

C'est dans ce contexte, et dans un souci de donner et d'échanger, qu'un groupe de volontaires s'est spontanément constitué pour tenter de leur venir en aide.

Des propositions de vélos, mobilier, ordinateurs, aides aux activités sportives, rencontres, cours de français, soutien scolaire, etc.. ont émergé.

Un collectif « Solidarité Migrants Sées » a été créé dans ce but afin de mutualiser leurs efforts et leurs actions. Ce collectif dépend d'une association alençonnaise d'aide aux migrants, « Rayon de Soleil ». Sympathisants et donateurs, tous bénévoles, et, indépendamment de toute conviction personnelle, sociale, politique ou religieuse, se rencontrent avec pour but l'accueil, l'intégration et le partage.

Et tout cela fonctionne bien ! L'association « La boîte aux lettres » fait le plein à La Médiathèque pour les cours de français. Les enfants se montrent très volontaires pour le soutien scolaire. Une rencontre « galette des rois » organisée fin janvier au Foyer Municipal en présence de Monsieur le Maire, a été très appréciée. Les projets ne manquent pas ! Enthousiasme et ouverture sont leurs guides !



Si leur démarche vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter !
Françoise Loubet :
loubetfduprat@wanadoo.fr



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DIMANCHE 26 MAI 2019

Parlement Européen

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. Les français sont appelés à voter pour élire leurs députés au Parlement européen le dimanche 26 mai.

En raison du Brexit, le nombre de sièges attribués à la France au Parlement européen devrait légèrement augmenter : 79 sièges contre 74 sièges actuellement.

Qu'est-ce que le Brexit ?

Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", désignant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE).

Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9% des Britanniques ont choisi de quitter l'UE. A la suite du déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'Union européenne se sont donné deux ans pour préparer la sortie effective du pays. Jusqu'au 29 mars 2019, le pays reste donc membre de l'UE.

Les eurodéputés sont élus au Parlement européen pour un mandat de 5 ans. Ils ont un rôle de représentant direct des citoyens européens. Cette composante démocratique est essentielle dans la mission des parlementaires, qui doivent faire le lien entre citoyens et institutions.

Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales.

Qui vote ?

Les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France. En revanche, les étrangers habitant en France mais qui ne sont pas

ressortissants d'un pays de l'UE ne pourront pas voter.

Comment voter ?

Vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune et vous présenter à votre bureau de vote avec un justificatif d'identité.

Sont valables la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, mais aussi la carte vitale ou même le permis de chasse dès lors que la photographie de l'électeur figure sur ces titres.

N.B : dans le précédent Trait d'Union, un article sur la nouvelle réglementation des pièces avait été présenté. Depuis la parution, le gouvernement a modifié cette règle. Seront autorisées les cartes d'identités et passeports périmés même au-delà des 5 ans et les permis de conduire cartonnés rose. Les autres pièces restent inchangées.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales, le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de la commune pour voter à votre place, par procuration.

Pour cela, vous devez vous présenter à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche pour réaliser votre demande de procuration.

Infos pratiques

Les nouvelles cartes électorales suite à la nouvelle réglementation du répertoire électoral unique vont être distribuées courant avril-mai 2019.

Les résultats seront dévoilés au foyer municipal de Sées dès le dépouillement terminé.

Pour toute question :
Service Elections au 02 33 81 79 70
tapez 1 puis 2.



SÉES SPORTIF

HANDBALL

- La demi finale de la Coupe de l'Orne s'est jouée le 31 mars contre Mortagne avec une victoire de 31 à 16. La finale aura lieu le 18 mai contre Domfront.

- Les Seniors ont joué en Coupe de France le 21 avril à Livry-Gargan (les résultats paraîtront dans le prochain Trait d'Union)

KARATÉ

- Le 2 et 3 mars lors du Championnat de Normandie à Forges-les-Eaux, dans la catégorie des benjamines :

> Clémence Prunier est devenue Vice-championne de Normandie.

Dans la catégorie des minimes :
> Manon Sallard a obtenu le titre de Championne de Normandie,

> Maëline Chevallier, celui de Vice-Championne,
> Noémie Fleury arrive en 3^e position.

UN GRAND BRAVO

A TOUS LES SPORTIFS !



lors de la demi-finale de la Coupe de l'Orne



Où acheter votre billet de train dans l'Orne ?

au guichet en gare :

- d' Alençon,
- d' Argentan,
- de Flers,
- de L' Aigle.

aux bornes automatiques

dans les gares de :

- Briouze,
- Surdon.

A la Maison de la Presse de Sées, rue de la République, et dans les maisons des services au public d'Athis-Val-de-Rouvre et Juvigny-Val-d'Andaine.

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES EN MAIRIE

AMELIORATION DE L'HABITAT : tous les 2^e jeudis de chaque mois dans les locaux de la CdC (9h30 - 12h) mardi après-midi et le jeudi matin

MISSION LOCALE : sur RDV, le mardi après-midi et le jeudi matin

ADMR : le jeudi de 14h à 18h

CONCILIATEUR DE JUSTICE : sur RDV le 1^{er} mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 au 06 02 63 61 37

MOUVEMENT ADDICTIONS

ALCOOL VIE LIBRE : sur RDV
M. Blaise : 06 60 21 04 32

BANQUE ALIMENTAIRE : tous les jeudis, de 13h30 à 16h
5, Rue du Vivier

PHARMACIES DE GARDE

MAI

1^{er} : Potdevin (Nonant le P.)

02 33 39 94 10

8 : Thieulin (Mortrée)

02 33 35 30 93

11-12 : Khin (Courtomer)

02 33 28 40 55

18-19 : Thieulin (Mortrée)

02 33 35 30 93

25-26 et 30 : Gourio (Sées)

02 33 27 80 59

JUIN

1^{er} -2 : Gloria (Moulins-la-M.)

02 33 34 54 11

8-9 : Morruzzi (Ste Gauburge)

02 33 34 04 18

10 : Leliépault (Sées)

02 33 27 80 54

15-16 : Granzotto (Le Merlerault)

02 33 35 42 86

22-23 : Vast (Gacé)

02 33 35 52 16

29-30 : Morruzzi (Ste Gauburge)

02 33 34 04 18

RésoGardes : service audiotel accessible 24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur www.3237.fr



Un été bien rempli au centre de loisirs !

L'été se prépare activement au centre de loisirs **Sées Jeunesse Animation** qui sera ouvert du 8 juillet au 30 août selon les modalités habituelles. Les enfants profiteront d'une sortie par semaine pour chaque tranche d'âge.

Des mini-séjours sont proposés : Mer pour les ados, équitation pour les petits (5-7

ans) et les grands (8-12 ans), Moyen Âge pour les 8-12 ans et pleine nature à Vire pour les 9-13 ans.

Vous pourrez découvrir tous les détails des séjours et de cet été durant l'Assemblée Générale de l'association Sées Jeunesse Animation qui se déroulera **le mercredi 15 mai à 18h** dans la grande salle du centre polyvalent.

Tel. : 02 33 28 17 25 aux horaires de permanences (lundi, jeudi : 13h30-18h ; mardi 13h30-16h et vendredi 9h-12h) ou par mail : sees.jeunesse.animation@gmail.com

Etat-civil

NAISSANCES

18/02 : KENZA VAULEY.

08/04 : LOLA LAIR.

DÉCÈS

09/02 : Bernadette Baucheron née Vauley, 79 ans.

12/02 : Jacqueline Divier née Triboul, 91 ans.

12/02 : Gisèle Bannier née Fourreau, 89 ans

15/02 : Sœur Odette Longuet Guyon des Diguères, 95 ans.

15/02 : Roland Lévêque, 78 ans

16/02 : Paul Raskin, 87 ans.

16/02 : Monique Malfilâtre née Brot, 91 ans.

18/02 : Geneviève Benlahouès née Martel, 92 ans.

18/02 : Georges Cuvelier, 93 ans.

20/02 : Bernard Fosse, 84 ans.

20/02 : Marthe Lancelin, 90 ans.

21/02 : Ernestine Camus née Chauvière, 85 ans.

22/02 : Sœur Madeleine Launay, 91 ans.

26/02 : Sœur Marie Rome, 90 ans.

26/02 : Denise Delfaut née Chérel, 96 ans.

27/02 : Jean Suchard, 88 ans.

02/03 : François Voinot, 77 ans.

08/03 : Fernande Colmant née Hély, 88 ans.

09/03 : Marcelle Leroux née Chantepie, 98 ans.

10/03 : Carmen François née Couklas, 88 ans.

10/03 : Lionel Gueydon, 70 ans.

11/03 : Eliane Bourgoïn, 88 ans.

17/03 : Monique Manceau née Le Boulanger, 71 ans.

18/03 : Ana Domingo y Mendez née Sanchez Garcia, 86 ans.

19/03 : Paulette Lebrun née Mancelle, 73 ans.

22/03 : Bernard Triquenaux, 86 ans.

23/03 : Renée Lecoœur née Ganivet, 94 ans.



Les jeunes nés en mai 2003 doivent se faire recenser avant le 31 mai 2019 et les jeunes nés en juin 2003 doivent se faire recenser avant le 30 juin 2019, après leurs dates d'anniversaires à la Mairie, munis du livret de famille des parents.

◆ Tribune de l'opposition

Sées, le commerce et la vie ensemble !

« Qu'est-ce qui fait la vie d'une ville : les écoles ? La gare ? Les commerces ??

Que signifie aller « en ville » ? Aller à la banque, chez le médecin, conduire ses enfants faire du sport ou à l'école de musique ?... Ou faire des courses ??

Le cœur de ville c'est LE COMMERCE. Bientôt, on dira « c'était »...

Quelle tristesse ces boutiques aux rideaux tirés, avec pour seule inscription : « Définitivement fermé » « A vendre » !

N'y a-t'il rien à faire pour empêcher ce déclin inexorable de l'activité du centre ville !

Comment espérer attirer le tourisme ? Ainsi, par exemple, « Made in Normandy » était aussi indispensable pour qui découvre notre région que la restauration ou l'hôtellerie ?

Quelle désolation ces façades de boutiques abandonnées face aux Halles ?

Quelle pitié d'apprendre que d'éventuels repreneurs de commerces en vente, sont dissuadés de s'installer à Sées par leur banquier ou la Chambre de Commerce et d'Industrie ! La Municipalité ne peut-elle vraiment rien faire ? Et pourquoi avoir laissé notre gare aux mains de particuliers ! Ce qui y a été réalisé est fort sympathique et bienvenue à « Chez Frantz » !

Mais la situation exceptionnelle de ce bâtiment aurait permis d'en faire une remarquable plateforme de « Co-working », nouvelle façon de travailler dans un espace partagé. Un espace de réunions, de séminaires dans ce point central du département. Un lieu de rencontre avec un repair-café - comme celui de Boitron, existant depuis plusieurs années : prenons exemple sur beaucoup plus petit que nous ! - afin de lutter contre le gaspillage, donner une 2^{ème} vie aux objets et faire des économies, dans un lieu de convivialité, de partage et d'échanges !

Même dans un bourg, une enseigne attractive fait prospérer les commerces voisins ! Citons la charcuterie d'Alménèches et son boudin blanc primé !

Et à Sées ? Des appels à projets seraient les bienvenus, pour que les Sagiens expriment leurs idées ! Donnons l'envie de venir s'installer à Sées !!

Les élus de la liste

« Construisons un autre avenir »

◆ Tribune de la majorité

De l'investissement...

« C'est le volet du budget qui constitue l'ossature principale de l'action d'une municipalité. Au cours de notre mandature nous aurons mené trois gros chantiers :

> la restauration des anciennes halles,

> la restructuration et la modernisation des gymnases,

> et l'opération de la maison des associations dite "ancien collège" qui a connu bien des péripéties judiciaires et que nous espérons pouvoir mener à son terme.

Ces investissements sont rendus possibles par l'existence de fonds propres à la ville constitués des résultats excédentaires des exercices antérieurs, par des subventions de l'Etat, de la Région et du Département et aussi par l'emprunt, dont les taux actuels bas ont permis d'y avoir recours tout en maintenant un taux d'endettement acceptable pour les années futures.

Ces trois opérations, de nature très différentes, contribuent et vont contribuer à améliorer la vie de nos concitoyens en offrant un espace agréable et convivial pour tous :

- au niveau de l'Espace Culturel des Halles, qui propose un lieu plus moderne et plus adapté aux exigences actuelles,

- aux nombreux sportifs et élèves de la ville et en offrant aux associations des locaux agréables et disponibles pour leurs différentes activités.

Outre cela, nous nous sommes efforcés aussi d'améliorer le quotidien de tous par

- l'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite,

- l'extension du parking du centre polyvalent,

- le projet d'un nouveau lotissement au Champ Gérard (les études pourront démarrer cette année),

- la réfection complète d'un bloc sanitaire qui permettra au camping de conserver sa qualité trois étoiles.

- l'amélioration de nombreuses rues et des écoles pourra également se réaliser en partenariat avec la Communauté de communes.

La ville ayant obtenu le label de Petite Cité de Caractère, nous espérons que cette nouvelle notoriété, impactera favorablement par une hausse de la fréquentation de visiteurs sur la saison touristique 2019.

Les élus de la majorité

Samedi 4 à 10h

Ciné-rencontre

« Burning Out » et rencontre avec Hervé Inial > Médecin psychiatre, CHU de Nantes
Cinéma le Rex

Dimanche 5

Vide-Grenier et Animations

organisée par l'APEL Marie-Immaculée - Cour du Collège place de la 2^e DB
Contact : 06 11 75 38 13

Mardi 7 à 19h

Tournoi interne Tarot

Centre Polyvalent

Mercredi 8

Cérémonie du 8 mai 1945

Du 11 au 25

La Magie des Mots

Rémi David : un auteur-magicien à la rencontre des habitants Médiathèque

Samedi 11 à partir de 10h

Médiathèque > toutes les heures : **Ateliers "Jouons avec les mots" / Ateliers gravure** - Gratuit / à partir de 8 ans

à 14h30

Ciné-rencontre

« Jean Vanier, le sacrement de la tendresse » avec la présence de Nicolas Wauquiez, compositeur de la musique du film
Cinéma le Rex

Les 10kms de Sées

> Marche à 15h30
> Course à 17h

à 20h30

La Nuit des Cathédrales et le jour de l'Orgue

Mardi 14 à 14h

Thé dansant* avec l'orchestre Karine Fontaine - sans réservation
Viennoiserie offerte
Centre Polyvalent

Du 15 mai au 5 juin

Exposition-concours "Poésie et jardin" - Hôtel de Ville et Espace culturel des Halles

Mercredi 15 à 18h30

Assemblée Générale du Centre de Loisirs
Centre Polyvalent

Samedi 18 à 10h

Les Classiques de Muriel Eugène Labiche
Médiathèque

à 14h

Tournoi mensuel Tarot

Centre polyvalent

à partir de 21h30

Nuit des Musées - Musée d'Art Religieux (place du Général De Gaulle)

à partir de 22h

Pierres en Lumières

Mardi 21 à 19h

Tournoi interne Tarot

Centre Polyvalent

Jeudi 23 à 10h

Séances bébés lecteurs

Médiathèque

à 14h

Demi-finale de doublette pétanque*

Stade P. Sarraute

à 19h

Les Bouquinades du Jeudi

Médiathèque

Vendredi 24 à 14h

Entraînement à la dictée*

Salle de réunion de la Mairie

Samedi 25 de 10h à 18h

2^e marché du terroir et de l'artisanat d'art

Jardins d'Argentré

à 13h30

Belote coincée

Club de l'amitié - Contact : 02 33 81 94 60 - Centre polyvalent

à 20h

Soirée de restitution de la résidence de l'auteur Rémi David - Lectures en musique dans la médiathèque, séance de dédicaces - Gratuit

25 et 26 de 10h à 19h

9^e Fête des plantes - jardins d'Argentré (restauration sur place)

Vendredi 31 à 14h

Ciné-ainés*

Cinéma le Rex



à 21h

Soirée folk conviviale

entrée libre - foyer municipal

VIDE grenier
14 JUILLET

Inscriptions à partir du 1^{er} juin en Mairie
Gratuit pour les particuliers

Association santé éducation et prévention sur les territoires Normandie

Conférence gratuite

Prévenir les accidents domestiques chez les seniors

chutes... coupures... intoxications alcool... suffocation (électrocution...)

Comprendre les risques c'est mieux les éviter pour les éviter !

Vendredi 17 mai 2019 à 14h
SÉES
Auditorium des Halles
Place des Halles

Chaque semaine : Mercredi 20h30 et Samedi 17h30 de 14h à 17h

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

CCAS de Sées 02 33 81 70 71 ASEPT Normandie 02 31 20 28 99

Logos: Bien Vieil Lur, Carrefour, Cersat, etc.

Du 7 au 29

Exposition Peindre à Sées
Hôtel de Ville

Jeudi 20 à 19h

Les Bouquinades du Jeudi
Médiathèque

Vendredi 21 à 14h

Entraînement à la dictée*
Salle de réunion de la Mairie

à partir de 18h30

Fête de la Musique
Restauration sur place

Samedi 22 à 10h

Les Classiques de Muriel Racine - Médiathèque

*organisé par Génération Mouvement

à 14h

Assemblée Générale Tarot
Centre polyvalent

à 16h

Tournoi mensuel Tarot
Centre polyvalent

à 17h

Concert des « Saxophones cuivrés » - Auditorium

Jeudi 27 à 10h

Séances bébés lecteurs
Médiathèque

Vendredi 28 à 14h

Ciné-ainés - Cinéma le Rex

Samedi 29 à 13h30

Belote coincée - Club de l'amitié - Centre polyvalent
Contact : 02 33 81 94 60

Visite de jardin

Le jardin de la ligue contre le cancer, situé au 18 rue Aristide Briand, fait toujours parler de lui !

Après sa remise en état par Marcel Loison pour l'opération « un jardin pour les autres », il aura permis de produire pommes de terre et autres, au profit des restos du cœur et de la banque alimentaire. En 2010, il devient jardin médiéval à l'occasion des 700 ans de la Cathédrale

puis en 2012 lors du 12^{ème} centenaire du capitulaire de Villis par Charlemagne. Fervent défenseur pour la protection de la nature, ce jardinier n'utilise pas de pesticide, pas d'engrais chimique, pas de fumier (résidus de produits sanitaires). Ses outils et amis sont les insectes auxiliaires, les engrais verts, les

fleurs mellifères, les aromates et les associations de plantes. Il vous invite à le découvrir ou le revoir le **samedi 15 et dimanche 16 juin de 9h à 12h et 14h à 18h**. L'entrée est gratuite.

Contact : 07 71 13 53 48
marcel.loison@laposte.net





SAM 18 MAI 2019

PIERRRES **EN LUMIÈRES**

UNE DÉCOUVERTE NOCTURNE
DU PATRIMOINE NORMAND

11^e édition dans **L'ORNE**

ANIMATIONS
ILLUMINATIONS
DES TRÉSORS
ARCHITECTURAUX

TOUT LE **PROGRAMME** DANS **L'ORNE** SUR
WWW.ORNE.FR | WWW.PIERRESENLEUMIERES.FR

DE LA MUSIQUE A LA LUMIÈRE

Venez à la rencontre des flûtistes de l'école de musique !

Hôtel de ville de Sées > séances à 22h et 22h30

Gratuit et ouvert à tous

